

Entre 750 000 et 1,5 million d'emplois peuvent être créés**Yannick L'Horty***, *Le Parisien*, 21 janvier 2014

Economiste spécialisé dans les questions d'emploi, Yannick L'Horty est l'auteur de nombreuses études sur l'impact sur le chômage des politiques de baisse de cotisations sociales.

Est-ce qu'une baisse des charges sociales peut créer de l'emploi ?

Oui, toutes les évaluations faites en France et à l'étranger le démontrent. Depuis les années 1990, les gouvernements français ont lancé des politiques de réduction de charges sociales. Elles ont permis de créer ou de sauvegarder environ 600000 emplois. Les allègements de cotisations se montent aujourd'hui à 25 Mds€. Il faut donc entre 20000 et 40000 € par an de baisse de charges pour créer ou sauvegarder un emploi.

**C'est beaucoup...**

Oui, c'est beaucoup. A titre de comparaison, un emploi au smic coûte autour de 25000 € par an.

Pour l'Etat, cela coûte donc aussi cher d'alléger les charges que de créer un emploi en recrutant...

D'un point de vue strictement comptable, à court terme, l'impact d'un emploi aidé peut paraître plus favorable que des exonérations. Mais on ne parle pas du même type d'emploi, ni du même public. A vrai dire, la bonne réponse contre le chômage, c'est de faire feu de tout bois. Il faut des emplois aidés pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi. Mais il est aussi nécessaire d'aider la création d'emplois dans le secteur marchand.

Combien d'emplois pourraient être créés grâce à une baisse de charges sociales de 30 Mds€ ?

On doit être quelque part entre 750000 et 1,5 million d'emplois créés ou sauvegardés. C'est une fourchette large car le chiffre est réalisé sans prendre en compte les effets négatifs de la mesure. Je considère ici, dans ce calcul, que les 30 Mds€ « tombent du ciel ». En réalité, l'impact dépendra d'un grand nombre de facteurs : contreparties réclamées aux employeurs, ciblage du dispositif ou encore manière de financer le manque à gagner pour les comptes publics. Par exemple, un report de cet allègement sur la TVA ou la CSG nuirait moins à l'emploi que des économies de dépenses sèches. Ces dernières détruisent de l'emploi public. Ce qui jouera aussi beaucoup, c'est le ciblage.

Pourquoi ?

Les exonérations créent d'autant plus d'emplois qu'elles sont concentrées autour du smic. Plus on cible les baisses de charges aux alentours du salaire minimum, plus cela a un impact fort sur le coût du travail.

Y a-t-il des effets pervers à ce ciblage ?

Lorsque les exonérations sont trop concentrées, on voit apparaître des « trappes à bas salaires ». Les employeurs ne sont pas incités à augmenter leurs salariés car, dès que la rémunération augmente un peu, l'entreprise perd beaucoup d'exonérations. Le ciblage crée donc des emplois mais limite l'évolution salariale des employés au cours de leur carrière.

Où ces emplois seront-ils créés ?

C'est le ciblage du dispositif qui déterminera les secteurs gagnants et perdants. Les dispositifs très ciblés autour du smic favorisent l'emploi dans le secteur des services (commerce, services à la personne, etc.) ou des industries traditionnelles telles que le textile, le cuir, l'habillement ou la construction. A l'inverse, un dispositif profitant à un plus grand nombre de salariés aidera d'autres secteurs : le transport routier, l'aéronautique, etc. Tout repose donc sur la manière de construire ce dispositif.

* Professeur à l'université Paris-Est-Marne-la-Vallée.